

Réf: Dossier 204156

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE ECOLE SAINTE LUMIERE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO CITE
SOGEFHIA, Lot 0, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE ECOLE SAINTE LUMIERE

»

Objet : Enseignement ;Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autres objets ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO CITE
SOGEFHIA, Lot 0, Ilot 12

Dirigeant(s) M KOUAME KONAN BARNABE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02152 du 10/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28251/GTCA/RC/2023 du 10/04/2023

Pour Avis

Le CEPICI

